

INFORMATIONS SUR CE BLOG

Les articles sont classés par ordre de saisie dans le blog, les plus récents apparaissant en premier et chaque page contenant 20 articles

Rubriques : Dans "libellés", vous trouverez les rubriques dans lesquelles sont classées les articles, chaque article pouvant être classé dans une ou plusieurs rubriques. Les articles antérieurs à la création du blog sont notés à la date de diffusion sur la liste CNE.

Moteur de recherche : Pour éviter que le moteur de recherche vous propose un trop grand nombre d'articles, il est conseillé pour faire des recherches d'articles de saisir un mot (ou groupe de mots) qui soit spécifique de votre recherche et qui pourrait se trouver dans le titre ou la présentation de l'article (la recherche ne se fait pas dans la totalité de l'article source). Par exemple plutonium ou Paris ou COP21 ou Médiapart. Mais on peut aussi utiliser plusieurs mots comme "Allemagne" et "Italie". Dans ce cas, vous aurez la liste des présentations d'articles qui contiennent les mots Allemagne et/ou Italie. On peut aussi utiliser des chaînes de caractères : si vous recherchez "greta", vous trouverez notamment "Gretanarchie" .Dans une recherche, les articles apparaissent généralement dans l'ordre chronologique.

La base de données contient actuellement plus de 10 000 présentations d'articles. Dans la colonne de droite, en bas, on trouve le nombre d'inscriptions par mois. Cette base de données a notamment été alimentée par l'insertion d'articles qui avaient été mentionnés dans la revue de presse envoyée par messagerie électronique. Seuls les plus récents et les plus importants ont été insérés. Par la suite, la base de données sera alimentée de "documents anticapitalistes" puisés dans les archives du site national du NPA ou d'autres sites de notre courant ou proches comme ESSF, IVème Internationale, Contretemps, À l'Encontre.

Publications : Des textes non publiés sur internet peuvent être insérés, soit en entier, soit accessibles par lien dans le cloud. Des images aussi, mais peu pour l'instant car c'est plus long à faire et ça ne vaudrait le coup de le faire que si la fréquentation du blog devient importante.

D'autres rubriques pourraient être créées en nombre restreint, mais il serait trop fastidieux de mettre à jour leur historique. Par exemple, si on créait la rubrique "Mers" ou "Océans", seuls de nouveaux articles y seraient classés.

Le blog offre certaines possibilités intéressantes, mais néanmoins limitées. Il aurait été possible de faire mieux avec un site, mais ça aurait nécessité un investissement financier et en temps militant plus important.

Pour un blog public, nous avons fait le choix de respecter globalement le copyright.